



Amende permis de louer

Par **okola**, le **19/11/2022** à **11:23**

Bonjour

Je viens de recevoir un amende de 15000€ pour avoir loué un appartement alors que le permis était refusé.

J'ai une agence qui s'occupe de cet appartement. Loué depuis 7 ans.
Je l'ai refait, il est en bon état, 35 m2, meublé avec du neuf, je ne suis pas marchand de sommeil..!

Loué en Décembre 2021, la ville me donne un refus de louer en Février 22....
Mon agence ne m'a jamais dit que je devais virer mon locataire...!
Ils m'ont dit de faire quelques travaux pour aération de la salle de bain et hotte... Les travaux ont été faits. D'autres travaux sont à faire sur la copropriété et c'est en cours...

Le locataire est parti en Septembre 22 et maintenant cette amende exorbitante!!

Qu'est-ce que je peux faire??